



## Le métier de spéléologue professionnel (MAJ mai 2018)

Etre professionnel de la spéléologie est aujourd'hui un métier à part entière qui permet à ses titulaires de travailler dans des territoires ruraux, de montagnes ou encore urbains. Le métier, même si il est relativement jeune (25 ans d'existence), est aujourd'hui structuré et développé.

D'un travail restreint à la période estivale au début des années 90, un professionnel de la spéléologie est aujourd'hui en mesure de travailler une grande partie de l'année ; bien souvent, il complète son activité par une autre valence professionnelle comme avec le DEJEPS canyon par exemple.

Le travailleur en spéléologie est essentiellement travailleur indépendant c'est à dire qu'il est son propre patron ; ses clients seront les scolaires, les colonies de vacances ou les individuels. Son cadre de travail pourra être plus large en proposant de la formation, de l'expertise ou du conseil. Mais certains professionnels peuvent être salariés de structures commerciales ou de structures déconcentrées de la **Fédération Française de Spéléologie** (FFS) comme les CSR ou les CDS : Ce sont les Cadres Techniques Fédéraux (CTF). Ils sont en charge de la promotion et du développement de la spéléologie sur leur territoire en lien avec la politique fédérale.

En définitive, ce sont environ 300 professionnels qui sont en activité sur le territoire national dont 230 sont adhérents au **Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon** (SNPSC). Le SNPSC est une entité qui travaille de concert avec la FFS pour développer, promouvoir et mettre en avant l'activité spéléologie. Les femmes représentent environ 10% de l'ensemble des professionnels. Même si elles sont moins nombreuses que les hommes, elles sont souvent très dynamiques.

La formation du professionnel de la spéléologie est dispensée par l'Etat à travers l'organisme de formation qui est le **Creps de Vallon Pont d'Arc** en Ardèche. De manière judicieuse, des passerelles ont été mises en place entre les diplômes fédéraux du Moniteur et de l'Instructeur EFS et le DEJEPS spéléologie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Creps de Vallon-Pont d'Arc : [www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr) ou le SNPSC : [www.snpsc.org](http://www.snpsc.org)